

CHAIRE



depp
Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

FONDATION
ARDIAN



PARIS SCHOOL OF ECONOMICS
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

Politiques éducatives et mobilité sociale



Rapport d'activité 2022

CHAIRE POLITIQUES ÉDUCATIVES
ET MOBILITÉ SOCIALE

Partenaires	3
Éditorial	4
Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale	5
Comité de pilotage	6
Membres	7
Financer des recherches innovantes	10
Investir dans les données pour mieux évaluer les transitions entre études et vie active	12
Évènements marquants de l'année	14
Actualités des travaux de la chaire / Contribution au débat public	19
Publications académiques	23
Budget	25



La **Fondation Ardian** a été lancée, en 2010, à l'initiative des salariés d'Ardian, un des leaders mondiaux de l'investissement privé. Placée sous l'égide de la Fondation de France, elle œuvre en faveur de la mobilité sociale et de l'inclusion des enfants, adolescents et jeunes adultes issus de milieux modestes.

Depuis 2020, la Fondation Ardian place au cœur de son activité les actions en faveur de **la petite enfance** afin de renforcer son impact social, tout en poursuivant ses actions vers d'autres tranches d'âge.

Elle soutient les projets d'une **cinquantaine d'associations en Europe, en Asie et en Amérique** (France, Italie, Allemagne, Espagne, Luxembourg, Suisse, Chine, Royaume-Uni, États-Unis, Chili), à hauteur de 3,2 millions d'euros (en 2022). Elle intervient dans les domaines suivants :

- La petite enfance,
- L'accès à l'éducation et à la culture,
- L'inclusion sociale des jeunes adultes.

Les collaborateurs d'Ardian sont également au cœur de la Fondation puisqu'ils sont nombreux à être engagés auprès d'elle. Ils mettent ainsi leurs compétences au service des associations et projets soutenus.

La Fondation Ardian finance également **des travaux de recherche** dans le domaine de l'éducation afin d'identifier et de développer de futures pistes d'intervention.



La **Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)** est à la fois une direction du ministère en charge de l'Éducation nationale et le service statistique ministériel en charge des statistiques sur l'éducation.

Elle fait partie du réseau de la statistique publique coordonné par l'Insee et contribue à la statistique européenne et internationale au sein des réseaux de l'OCDE, d'Eurostat, de l'UNESCO ou encore de l'IEA.

La DEPP élabore des statistiques et des études objectives, détaillées et de qualité sur le système éducatif pour dresser un état des lieux du système éducatif, contribuant ainsi à éclairer le débat public.

Elle a également pour mission l'aide au pilotage et l'évaluation des politiques publiques en matière d'éducation dans toutes ses dimensions (évaluation des élèves, des établissements, des territoires, des dispositifs et du système éducatif dans son ensemble).

Enfin, la DEPP joue un rôle en termes d'animation de la recherche en éducation : elle soutient les chercheurs et contribue à faire connaître les résultats de la recherche auprès du grand public et des décideurs.



Fondé par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École normale supérieure (ENS-PSL), l'École des Ponts ParisTech, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Paris School of Economics** est un centre de recherche et de formation en économie qui rassemble une communauté de près de 150 chercheurs et 155 doctorants.

PSE intervient dans la majorité des domaines de la science économique. Elle nourrit les échanges entre l'analyse économique et les autres sciences sociales, contribue au débat de politique économique et inscrit la recherche académique dans la société.

Elle se situe au premier rang des départements d'économie en Europe et dans les cinq premiers dans le monde selon le classement RePEc. PSE a également pour mission de renforcer le dialogue entre la recherche académique et les entreprises privées ou publiques dans le cadre de son programme partenarial, par l'intermédiaire des chaires de recherche.

Par Luc Behaghel et Julien Grenet

La Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale s'est donné, à sa création, un double objectif de soutenir la recherche en économie de l'éducation et de développer un lieu de réflexion, d'échange et de transferts de connaissances entre chercheurs et partenaires publics et privés intéressés par l'éducation. Ce rapport est l'occasion de faire un point d'étape après deux ans d'existence.

Le premier bénéfice tangible de la chaire a été de contribuer à structurer une communauté de chercheurs et tout particulièrement de jeunes chercheurs sur les politiques éducatives. Grâce au soutien apporté par la chaire, notamment à travers l'attribution de bourses de quatrième année de thèse et de financements de projets de recherche, étudiants en master, doctorants, post-doctorants se sont saisis de questions allant de la petite enfance (comme l'allocation des places en crèche) aux études supérieures (comme les inégalités de genre dans la préparation des concours aux grandes écoles scientifiques). L'atelier organisé le 1^{er} juin 2022 par les doctorants (cf. page 18) témoigne de cette vitalité. La construction de bases de données de plus en plus riches est un élément catalyseur puissant. La chaire a ainsi contribué, en appui de la DEPP, à un appariement entre données du marché du travail et données éducatives, ouvrant ainsi des perspectives de recherche et d'analyse totalement nouvelles.

La conférence internationale « Petite enfance et mobilité sociale » organisée fin mai 2022 met en lumière un second apport de la chaire : celui de croiser les points de vue de la recherche et des acteurs de l'éducation pour nourrir le débat. La table ronde s'est saisie d'une proposition concrète – un accueil collectif formel pour tous les enfants de plus de six mois pendant quatre demi-journées par semaine. Recherches et retours de terrain ont permis d'analyser les conditions de succès d'une telle mesure : en particulier la prise en compte des inégalités territoriales de l'offre de gardes collectives et des besoins spécifiques des familles défavorisées. Autant de pistes pour les travaux à venir.

En 2023, plusieurs initiatives permettront à la chaire de continuer à monter en puissance. Outre le soutien aux étudiants et le lancement de nouveaux projets de recherche, deux événements marquants ponctueront sa troisième année d'existence : le « dîner des chaires » de PSE, qui mettra cette année à l'honneur la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale et l'organisation à l'automne d'une conférence internationale sur le thème de l'orientation.



Luc Behaghel, directeur de recherche à l'INRAE, professeur à Paris School of Economics et membre du J-Pal et de l'Institut des politiques publiques (IPP), co-pilote les activités de la chaire depuis novembre 2020. Il a mené de nombreuses recherches expérimentales en éducation et fait partie des quelques chercheurs qui ont introduit l'expérimentation randomisée en France.



Julien Grenet, directeur de recherche au CNRS, professeur à Paris School of Economics et directeur adjoint de l'IPP, co-pilote les activités de la chaire avec Luc Behaghel. Spécialiste de l'économie de l'éducation, ses travaux portent notamment sur les inégalités éducatives, les politiques de choix scolaire et les algorithmes d'affectation des élèves et des étudiants aux établissements d'enseignement.

CONTACTS

Direction :

Julien Grenet : julien.grenet@psemail.eu

Luc Behaghel : luc.behaghel@psemail.eu

Partenariats et valorisation :

partenariat@psemail.eu

Communication, relations presse et événements :

communication@psemail.eu

Adresses des institutions partenaires :

Fondation Ardian :

20 place Vendôme – 75001 Paris

DEPP – ministère de l'Éducation nationale :

61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

Paris School of Economics :

48 boulevard Jourdan – 75014 Paris

La Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale est née en novembre 2020 d'un partenariat entre la Fondation Ardian – sous l'égide de la Fondation de France –, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Paris School of Economics. Elle vise à promouvoir la recherche de haut niveau et la diffusion des connaissances sur les politiques éducatives et la mobilité sociale.

Portée par Luc Behaghel et Julien Grenet, elle s'appuie sur un groupe d'une vingtaine de chercheurs, doctorants et post-doctorants de PSE qui travaillent sur les politiques éducatives, en France en particulier, mais aussi sur d'autres travaux d'étudiants de master.

L'accès à l'éducation au cœur des travaux soutenus par la chaire

Les travaux de la chaire portent sur l'éducation et les politiques éducatives, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, avec pour ambition de mettre en lumière les mécanismes de l'accès inégal à l'éducation et d'identifier les leviers les plus efficaces pour corriger ces inégalités.

Les thématiques couvertes incluent, entre autres, l'investissement dans la petite enfance, les procédures d'affectation des élèves, la mixité sociale à l'école, la gestion des enseignants, les méthodes pédagogiques, la mobilité sociale et la démocratisation de l'accès à l'éducation, les inégalités filles-garçons ainsi que les politiques de remédiation et de discrimination positive.

Un espace privilégié entre recherche et action

La chaire s'est donné pour priorité de soutenir la production scientifique des jeunes chercheurs et doctorants, à travers le financement de projets de recherche et de bourses de quatrième année de thèse.

La seconde priorité de la chaire est l'investissement dans les données, en lien étroit avec la DEPP. Une convention-cadre entre PSE et la DEPP permet aux mastériens, doctorants et chercheurs de PSE de travailler sur les bases de données administratives et les enquêtes très riches qui y sont conservées.

Enfin, la chaire se veut un lieu de réflexion, d'échange et de transfert entre chercheurs et partenaires publics et privés intéressés par l'éducation, à travers l'organisation de conférences et de tables rondes consacrées aux politiques éducatives.





COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage se réunit trois à quatre fois par an pour définir les orientations stratégiques de la chaire, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre et leur déclinaison en termes de recrutements ou de thématiques de recherche. Il arrête le budget prévisionnel et acte sa réalisation. Il est composé des responsables de la chaire et de représentants de la DEPP, de la Fondation Ardian et de PSE.

Membres du comité de pilotage :



Carole Barnay
Fondation Ardian



Luc Behaghel
Paris School of Economics



Julien Grenet
Paris School of Economics



Jean-Olivier Hairault
Paris School of Economics

Hadia Kebe
Fondation Ardian



Raphaëlle Muhlmann-Eytan
Fondation Ardian



Thierry Rocher
DEPP



Fabienne Rosenwald
DEPP



MEMBRES

La chaire s'appuie sur un groupe d'une vingtaine de chercheurs, doctorants et post-doctorants de PSE qui travaillent sur les politiques éducatives en France et à l'étranger.

Chercheurs de PSE participant aux activités de la chaire :

Une dizaine d'enseignants-chercheurs de PSE contribuent aux travaux de la chaire à travers la publication de travaux de recherche de premier plan, l'enseignement, l'encadrement de doctorants, l'animation de conférences et une participation active au débat public sur les questions éducatives.



Luc Behaghel (PSE, INRAE)
Économie du travail
et économie de l'éducation



Thomas Breda (PSE, CNRS)
Économie du travail
et économie de l'éducation



Gabrielle Fack
(PSE, université Paris Dauphine-PSL)
Économie publique, économie
urbaine et économie de l'éducation



Manon Garrouste (PSE, université
de Lille)
Économie de l'éducation
et économie urbaine



Jérémie Gignoux (PSE, INRAE)
Économie du développement
et économie de l'éducation



Julien Grenet (PSE, CNRS)
Économie de l'éducation,
économie publique, market design



Marc Gurgand (PSE, CNRS)
Économie du travail
et économie de l'éducation



Karen Macours (PSE, INRAE)
Économie du développement
et économie de l'éducation



Nina Guyon (PSE, ENS-PSL)
Économie de l'éducation
et économie urbaine



Éric Maurin (PSE, EHESS)
Économie du travail
et économie de l'éducation



Olivier Tercieux (PSE, CNRS)
Théorie des jeux, market design
et économie de l'éducation



Liam Wren-Lewis (PSE, INRAE)
Économie du développement
et économie de l'éducation

DOCTORANTS ET POST-DOCTORANTS ASSOCIÉS À LA CHAIRE

De nombreux doctorants et post-doctorants de PSE travaillent sur les sujets qui visent à enrichir notre compréhension des effets des actions et politiques éducatives. Le soutien offert par la chaire, à travers le financement de bourses de quatrième année de thèse, la diffusion d'appels à projets de recherche et la valorisation de leurs recherches, leur permet de finaliser dans les meilleures conditions des travaux de haute qualité et, ainsi, de consolider leur employabilité sur le marché international des postes de recherche universitaire en économie.



Marian Abdelnour Atallah (PSE, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
« Skills and self-employment in developing countries »
Dir. : David Margolis

Youssef Souidi (PSE, EHESS)
« Politiques d'affectation des élèves et mixité sociale au collège »
Dir. : Julien Grenet et Élise Huillery



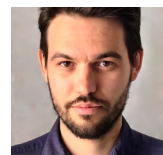
Nagui Bechichi (PSE, EHESS)
« L'influence des plateformes de pré-inscription sur les différences d'orientation et de réussite dans l'enseignement supérieur français »
Dir. : Julien Grenet

Arthur Heim (PSE, EHESS)
« Politiques de la petite enfance et développement du capital humain »
Dir. : Marc Gurgand



Cécile Bonneau (PSE, ENS-PSL)
« Inégalités d'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur »
Dir. : Gabrielle Fack et Julien Grenet

Vivien Liu (PSE, ENS-PSL)
« Politiques d'établissements et inégalités d'orientation »
Dir. : Marc Gurgand



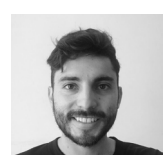
Simon Briole (PSE, université de Montpellier)
Post-doctorant

Florentine Oliveira (PSE, EHESS)
« Sibling inequalities in education »
Dir. : Eric Maurin



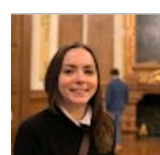
Pauline Charoussat (PSE)
Post-doctorante

Gustave Kenedi (PSE, Sciences Po)
« Mobilité sociale intergénérationnelle : mesure, mécanismes et politiques publiques »
Dir. : Pierre-Philippe Combes



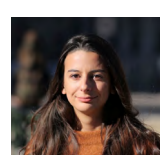
Oscar Diaz (PSE, EHESS)
« Determinants and consequences of learning poverty and inequality »
Dir. : Karen Macours

Desislava Tartova (PSE, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
« Socio-economic disparities in education and policies to tackle them »
Dir. : Luc Behaghel



Léa Dousset (PSE, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
« The effects of peers on educational paths »
Dir. : Julien Grenet

Georgia Thebault (PSE, EHESS)
« Spatial and institutional inequalities in access to higher education in France »
Dir. : Julien Grenet



Nina Guyon, nouvelle chercheuse associée de la chaire



Diplômée de polytechnique et de retour en France après neuf ans passés à la National University of Singapore, Nina Guyon est aujourd'hui professeure à PSE et maître de conférences à l'ENS. Depuis octobre 2022, elle est chercheuse associée de la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale.

Au vu de ses recherches sur les inégalités sociales dans l'éducation et sur l'analyse des politiques de lutte contre ces inégalités, c'est très naturellement que Luc Behaghel et Julien Grenet ont eu l'idée de l'associer aux travaux de la chaire. Son apport sur les travaux de recherche de la chaire se fait essentiellement autour de deux axes : la mesure et l'analyse des écarts sociaux cognitifs et socio-émotionnels dès le plus jeune âge et la façon dont les politiques urbaines affectent le devenir des enfants et participent à l'accentuation des inégalités et à la fracture sociale de la société. Avec quelques mois de recul, voici comment elle la perçoit :

« La chaire PEMS est à mon sens très structurante en ce qu'elle regroupe des initiatives portant sur tous les pans de l'éducation, de la petite enfance jusqu'au lycée, s'attaquant ainsi à tous les déterminants successifs des inégalités sociales

dans l'éducation, à toutes les étapes de la vie scolaire. »

« Une part importante de mon travail consiste à collecter des données originales d'enquête sur des dimensions importantes du développement de l'enfant et à les combiner avec des données administratives qui permettent de suivre ces élèves dans la durée. Ainsi, dans un de mes projets, nous avons coordonné la collecte de données sur les capacités cognitives et socio-émotionnelles de 30 000 élèves de 7 à 9 ans. Aujourd'hui, ces élèves ont terminé le collège et nous pourrions donc bientôt commencer à analyser leur trajectoire scolaire grâce aux données administratives de la DEPP que nous avons appariées à nos données d'enquête. Dans un autre projet portant sur la violence à l'école mené auprès de 240 écoles et 80 collèges d'éducation prioritaire, nous démontrons qu'une diminution de la violence et du harcèlement à l'école induit une hausse du bien-être des enfants et se traduit des années plus tard par une baisse de la probabilité de quitter l'école après la 3^e. »

« Dans le cadre d'un autre projet, nous avons conçu une enquête relative aux aspirations scolaires et professionnelles de plus de 3 400 élèves de 3^e dans 59 collèges. Nos résultats montrent qu'à niveau scolaire et QI égal, un élève de milieu social défavorisé vise moins souvent le lycée général et les formations de niveau master et qu'il y poursuit moins souvent ses études qu'un camarade issu d'un milieu plus favorisé de sa classe. Surtout, nous démontrons que ce biais ne tient pas à des différences de projet professionnel : les métiers visés par l'élève de milieu modeste requièrent aussi souvent des formations de niveau master. La différence vient de deux sources qui jouent à part égale : d'une part, une moindre connaissance des filières générales existantes ; d'autre part, une sous-estimation de sa capacité à y réussir ses études. Cela confirme l'importance de continuer d'agir sur l'information et l'estime scolaire des élèves de milieu défavorisé. »

Gustave Kenedi, doctorant financé par la chaire

En mai 2022, Gustave Kenedi a été sélectionné pour bénéficier du soutien financier de la chaire en 2022-2023. Intitulée « Mobilité sociale intergénérationnelle : mesure, mécanismes et politiques publiques », la thèse de Gustave porte sur la mobilité intergénérationnelle de revenus et sur les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. En particulier, ses travaux sur l'enseignement supérieur portent sur deux dimensions : (1) l'impact de l'aide au mérite, qui bénéficie aux étudiants boursiers ayant obtenu la mention « Très bien » au baccalauréat, (2) les différences de choix de formation dans le supérieur en fonction du milieu social et du niveau scolaire. Ce deuxième projet vise à éclairer les causes de ces différences d'orientation mais aussi les conséquences du choix d'une formation dont le niveau scolaire attendu est supérieur à son niveau scolaire. Ces deux travaux s'appuient sur les données administratives très riches de la DEPP et de la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur (SIES), qui permettent de suivre les étudiants dans l'enseignement supérieur.





Chaque année, la chaire lance des appels à projets de recherche. Lancé en décembre 2020, le premier appel à projets a permis de financer quatre projets de recherche portés par des chercheurs membres de la chaire et par des doctorants de PSE sur des sujets variés.

- Performance des filles dans les classes préparatoires scientifiques ;
- Évaluation des effets de long terme de la politique des internats d'excellence (internat de Sourdon) ;
- Impact du mode de garde des jeunes enfants sur leurs trajectoires scolaires et professionnelles ultérieures ;
- Effet des politiques des quartiers prioritaires de la ville sur la mixité scolaire.

Deux nouveaux projets ont été financés à l'issue de l'appel à projets lancé en décembre 2021.

Le premier porte sur l'impact de la fusion des Écoles normales supérieures d'Ulm et de Sèvres (1986) sur la représentation des femmes en mathématiques et le second traite de l'impact des frais de scolarité dans les écoles de commerce sur les choix des étudiants et les stratégies des écoles.

La sous-représentation des femmes dans les études et carrières mathématiques : analyse historique de l'abandon de quotas de genre



Léa Dousset



Georgia Thebault

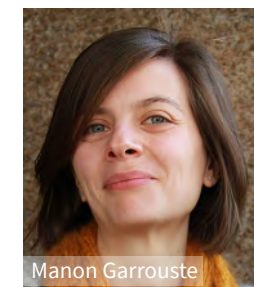
Léa Dousset et Georgia Thebault (PSE, université Paris-Saclay)

De nos jours, les femmes accèdent davantage que les hommes à l'enseignement supérieur mais restent sous-représentées dans les filières mathématiques, notamment dans les plus compétitives d'entre elles. Cette sous-représentation explique en partie les écarts de salaires entre hommes-femmes.

L'importance des stéréotypes de genre et la tendance des femmes à éviter la compétition avec les hommes est mise en avant régulièrement par la littérature scientifique. Cette étude pousse l'analyse un cran plus loin en démontrant qu'un système de quota par genre peut limiter ce phénomène. Elle s'appuie pour cela sur la constitution et l'analyse d'une base de données historiques collectées à la main sur le concours d'entrée à l'École normale supérieure, une des grandes écoles les plus sélectives, de 1969 à 2010. Avant 1986, deux examens d'entrée, un pour chaque genre, étaient en place. L'instauration d'un examen unique et mixte a eu pour effet une très importante diminution de la part des femmes en mathématiques, passant de 39 % en moyenne sur les 10 années précédentes à 9 % en moyenne sur les 20 années suivantes.

Cette étude porte aussi plus largement sur le changement des représentations des femmes dans la recherche en mathématiques, dû à l'abandon de ce quota de genre.

L'impact des quartiers prioritaires de la ville sur la mixité scolaire



Manon Garrouste

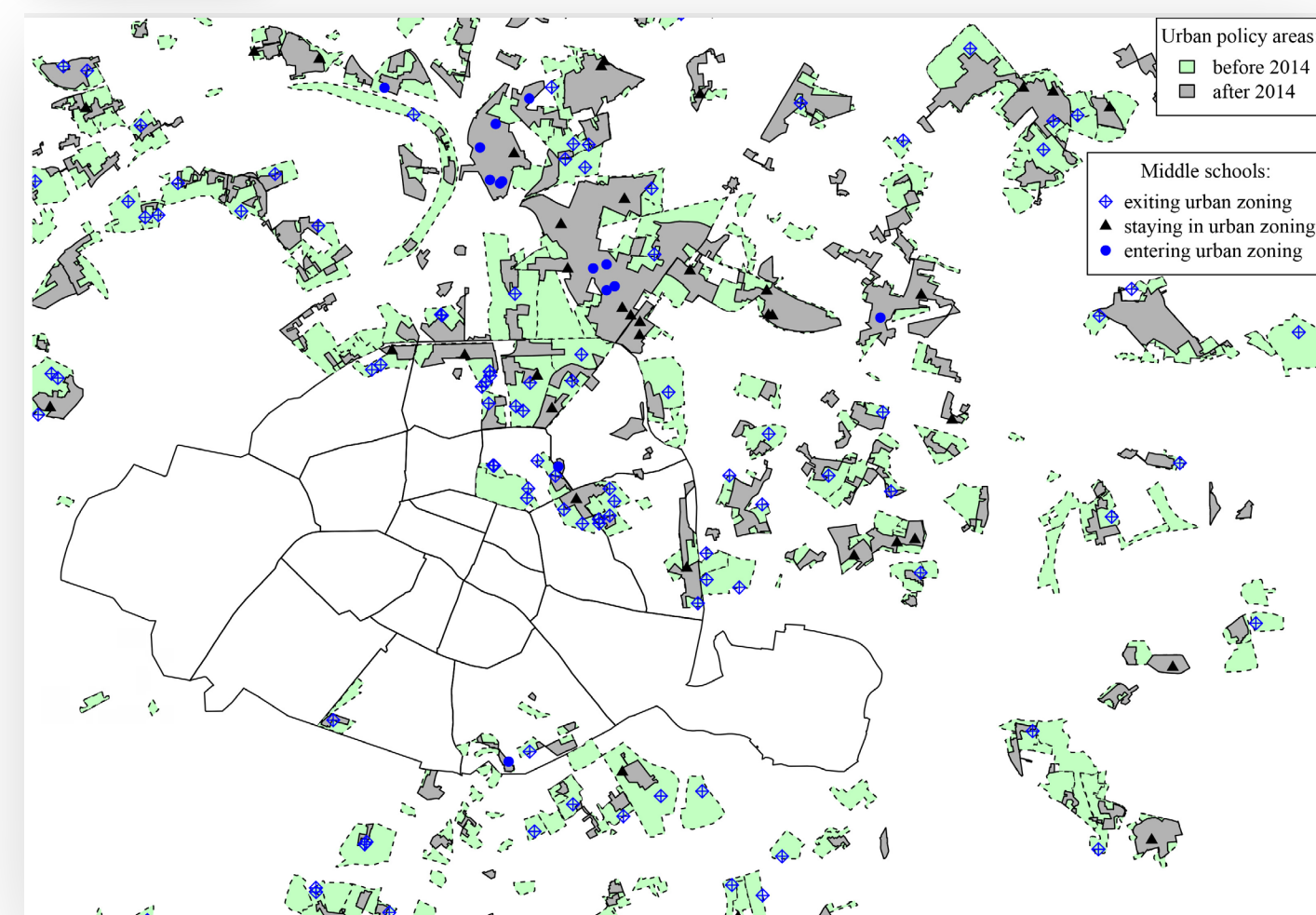


Miren Lafourcade

Manon Garrouste (PSE, université de Lille) et Miren Lafourcade (PSE, université Paris-Saclay)

Depuis la réforme de la politique de la ville de 2014, les contours des quartiers prioritaires ont été redéfinis à partir du (faible) revenu de leurs habitants.

En comparant les collèges des quartiers situés juste au-dessus et juste au-dessous du nouveau seuil d'éligibilité, avant et après réforme, il est possible d'étudier l'impact causal de la politique de la ville sur la ségrégation scolaire. Les résultats montrent que les collèges de secteur des quartiers entrés dans le giron de la politique de la ville ont connu une baisse significative de la fréquentation des élèves par rapport aux quartiers « non prioritaires » car situés juste au-dessus du seuil de pauvreté. La stigmatisation engendrée par le zonage est immédiate, mais de courte durée. Elle est liée à l'évitement généralisé de tous les parents : les familles modestes ciblent les collèges publics proches hors zonage et les familles socialement favorisées ciblent les collèges privés. Symétriquement, les collèges des quartiers sortant du zonage ont regagné des élèves par rapport aux quartiers similaires encore traités par la politique de la ville, mais pour une courte durée seulement, et venant surtout de familles défavorisées.



Titre : La réforme de la politique de 2014 dans la région parisienne

Sources : Base centrale des établissements (DEPP - ministère de l'Éducation nationale), ANCT-CGET.

Note : La limite des arrondissements parisiens figure en noir. Nouveau zonage de la politique de la ville : quartiers prioritaires de la politique de la ville en gris. Ancien zonage : zones urbaines sensibles (ZUS) et zones franches urbaines (ZFU) en vert. Les losanges vides représentent les collèges « sortis » du zonage. Les points bleus représentent les collèges « entrés » dans le zonage. Les triangles noirs, ceux qui ont continué à faire partie du zonage après la réforme.



Depuis son lancement, l'un des axes structurants de la chaire a été d'investir dans les données pour mieux mesurer l'impact des politiques éducatives sur les inégalités de position, de salaires et de trajectoires professionnelles sur le marché du travail. En France, les recherches sur cette dimension fondamentale des politiques éducatives ont été limitées par les données mobilisables. L'analyse des transitions entre études et marché du travail s'appuie en général sur des données d'enquête alors qu'une évaluation rigoureuse nécessiterait de pouvoir travailler à partir de données administratives quasi exhaustives.

Pour relever ce défi, les chercheurs de la chaire ont noué avec la DEPP un partenariat visant à apparier, pour la première fois en France, les données éducatives avec les données issues de la déclaration sociale nominative (DSN), source d'information très riche sur l'emploi et les niveaux de rémunération de l'ensemble des salariés du public et du privé. Ce travail de longue haleine, mené à la DEPP par Pauline Charousset (post-doctorante de la chaire), a d'ores et déjà permis de reconstituer les trajectoires professionnelles des élèves suivis dans le cadre de deux projets pilotes : l'évaluation d'impact de l'internat d'excellence de Sourdun et l'évaluation des effets de la rénovation de la voie professionnelle (cf. ci-contre).

Évaluation des effets de long terme de l'internat d'excellence de Sourdun

Démarré en 2009, le programme des internats d'excellence vise à promouvoir la réussite d'élèves motivés ne bénéficiant pas d'un environnement social ou familial favorable pour développer leur potentiel. Le régime de l'internat doit permettre à ces jeunes de travailler dans de bonnes conditions en bénéficiant d'un encadrement adapté, tout au long de la journée. L'internat de Sourdun, qui accueille des collégiens et des lycéens, est le premier à avoir ouvert ses portes à la rentrée 2009. Pour évaluer rigoureusement les effets de la scolarité dans cet internat, un protocole d'évaluation randomisée a été mis en place : les 258 élèves admis à l'internat en 2009 et 2010 ont été tirés au sort parmi 395 élèves qui souhaitaient s'y inscrire.



En suivant ces deux cohortes jusqu'à la fin du lycée, Luc Behaghel, Clément de Chaisemartin et Marc Gurgand ont montré que le passage par l'internat de Sourdun avait radicalement transformé la scolarité des 258 élèves qui y ont été admis par tirage au sort. 68 % d'entre eux ont obtenu le baccalauréat général contre 47 % parmi les 137 élèves du groupe « témoin ». Grâce aux possibilités ouvertes par l'appariement entre les données éducatives et les données salariales, l'étude se poursuit aujourd'hui pour évaluer l'impact de l'internat de Sourdun sur les études supérieures et l'insertion professionnelle des élèves qui y ont effectué leur scolarité. Au cours de l'année 2022, une étape clé de ce travail a été franchie : parmi les 395 élèves de la cohorte expérimentale, 320 ont pu être retrouvés dans les données extraites de la DSN sur l'emploi et les salaires.

Évaluation des effets de la rénovation de la voie professionnelle

Lancée en 2008, la rénovation de la voie professionnelle a été achevée en 2011. Avant cette réforme, le baccalauréat professionnel se préparait en deux années après un brevet d'études professionnelles (BEP). Il fallait donc quatre ans (2+2) pour l'obtenir, soit une année de plus que pour un baccalauréat général ou technologique. Avec la réforme, les deux années de BEP ont été remplacées par une seconde professionnelle, dont le contenu a été réaménagé sur la base des programmes des BEP, permettant un accès au baccalauréat professionnel en trois ans sans palier d'orientation. La conséquence la plus spectaculaire de cette réforme a été l'augmentation considérable du nombre de bacheliers professionnels à partir de 2011 (+ 70 000 par an environ).

Dans le cadre de sa thèse, Pauline Charousset a évalué les effets de cette réorganisation majeure de la voie professionnelle sur les trajectoires scolaires des élèves orientés dans cette voie après la classe de troisième. En exploitant les variations spatiales et temporelles induites par la conversion progressive des BEP en seconde professionnelle à partir de la rentrée 2008, ses travaux ont montré que la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans avait permis d'augmenter d'environ 20 points de pourcentage la proportion de bacheliers parmi les élèves orientés dans cette voie. On note également une augmentation d'environ 10 points de leur taux d'accès aux études supérieures, en particulier dans les filières courtes professionnalisantes (BTS et IUT). Au cours de l'année écoulée, Pauline Charousset a pu commencer à apparier les données des parcours de la totalité des élèves orientés dans la voie professionnelle depuis 2004 avec les données salariales de la DSN. L'exploitation de ces données lui permettra d'évaluer précisément les effets de la réforme sur les taux d'insertion professionnelle et le niveau moyen de rémunération des jeunes concernés.





Focus sur la Conférence « Petite enfance et mobilité sociale » (30-31 mai 2022)

La chaire a organisé, en 2022, une conférence internationale portant sur la petite enfance. Celle-ci était composée de deux temps-forts :

- Une table-ronde ouverte au public ainsi que l'intervention d'Orazio Attanasio, professeur d'économie à l'université de Yale ;
- Un colloque international de recherche organisé les 30-31 mai dernier.

Table ronde « Éducation et petite enfance : entre universalisme et ciblage social, comment assurer l'accès de tous les enfants à une éducation de qualité ? »

La petite enfance constitue une période déterminante dans le développement des enfants mais également dans la reproduction des inégalités sociales. Un consensus émerge depuis quelques années sur les bénéfices des structures d'accueil collectif pour les enfants. Le développement de ce mode d'accueil pose toutefois de nombreuses questions et difficultés, relevées par les chercheurs, les pouvoirs publics, les acteurs de terrain et les familles elles-mêmes. Ainsi, en France en 2018, 45 % des familles d'enfants de moins de 3 ans recouraient à un mode d'accueil formel, alors que cette proportion n'était que de 19 % pour les familles vivant sous le seuil de pauvreté (données de la Caisse nationale d'allocations familiales - CNAF). Cette table ronde visait à croiser les regards de différents protagonistes de la petite enfance. Elle a notamment mis en débat la « solution » d'une offre universelle d'accueil de tous les enfants de plus de six mois dans une structure d'accueil collectif pendant quatre demi-journées par semaine.

Table ronde animée par Gurvan Le Guellec, journaliste à l'Obs.

Intervenants :

Carlo Barone (professeur de sociologie à l'Observatoire Sociologique du Changement de Sciences Po),
Guillaume Roussier (responsable du pôle Petite enfance au département enfance, jeunesse, parentalité à la Caisse nationale des allocations familiales),
Marc Gurgand (directeur de recherche au CNRS et professeur à Paris School of Economics),
Mayalen Iron (directrice de projet 1000 premiers jours de l'enfant au ministère des Solidarités et de la Santé),
Fabienne Rosenwald (directrice de la DEPP - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - au ministère de l'Éducation nationale),
Dominique Senequier (présidente d'Ardian et présidente d'honneur de la Fondation Ardian).



Carlo Barone (professeur à Sciences Po) et **Marc Gurgand** (directeur de recherche au CNRS et professeur à Paris School of Economics) ont rappelé les résultats probants obtenus par les modes d'accueil collectif, notamment auprès des enfants des familles les plus défavorisées, citant des expérimentations en Allemagne et aux États-Unis particulièrement étudiées. Ils ont néanmoins souligné que ce résultat général s'accompagnait d'une grande hétérogénéité selon les types de familles mais également selon la qualité des structures d'accueil.

Carlo Barone, Marc Gurgand et Mayalen Iron



Fabienne Rosenwald (directrice de la DEPP - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - au ministère de l'Éducation nationale) a rappelé le fort investissement sur les dernières années de la puissance publique pour l'école maternelle et a insisté sur les difficultés que l'école rencontre par la suite pour rattraper les inégalités observées dès la petite enfance :

« On observe que les compétences sur lesquelles les inégalités sont les plus marquées à l'école sont celles liées à la compréhension : mots, textes, phrases, etc. ».

Gurvan Le Guellec et Fabienne Rosenwald



Dominique Senequier (présidente d'Ardian et présidente d'honneur de la Fondation Ardian) est revenue sur le choix fort et récent de la Fondation d'orienter son action vers la petite enfance. Elle a expliqué être frappée par ce fossé entre l'offre d'accueil collectif et les familles les plus défavorisées et a invité les intervenants à réfléchir collectivement et sans tabou aux moyens et incitations à déployer pour permettre à ces familles d'entrer dans le dispositif :

« Comme le montrent nos échanges, travailler sur ce sujet est une tâche complexe, qui passe par une approche forcément expérimentale ».

Guillaume Roussier (responsable du pôle Petite enfance au département enfance, jeunesse, parentalité à la Caisse nationale des allocations familiales) a démarré son intervention par quelques chiffres clés : avec 470 000 places de crèches et 740 000 places chez les assistantes maternelles, l'offre de garde pour la petite enfance en France est en constante progression. Le taux de couverture atteint aujourd'hui 60 %, alors même que l'obligation scolaire a été portée à 3 ans depuis 2019.

Guillaume Roussier et Dominique Senequier



Mayalen Iron (directrice de projet 1000 premiers jours de l'enfant au ministère des Solidarités et de la Santé) a invité à réfléchir ensemble à la question des modes d'accueil et celle de l'aide à la parentalité, et à dépasser l'opposition trop stricte entre l'accueil collectif et l'espace privé du domicile et de l'encadrement parental. Elle a également mis en avant des initiatives novatrices pour associer les familles, citant à titre d'exemple les Maisons des 1000 premiers jours. Créées à la suite des recommandations de la commission Cyrulnik en 2020, ces structures offrent aux jeunes, comme aux futurs parents, un panel de services destinés à répondre au manque de lisibilité et de coordination de l'offre de soin, d'accompagnement et de services aux familles. La Fondation Ardian a contribué au financement de la première *Maison* à Arras et salue cette approche centrée sur les familles.



“ **Dominique Senequier**

Pour la Fondation Ardian, la petite enfance est un champ d'intervention nouveau, plein de découvertes et surtout de potentialités pour améliorer le développement des enfants de familles défavorisées. C'est un vecteur d'espoir ! ”

“ **Fabienne Rosenwald**

Les inégalités observées dès la petite enfance sont celles que l'école a le plus de mal à rattraper par la suite. ”

Keynote - Orazio Attanasio

Orazio Attanasio est professeur d'économie à l'université de Yale, spécialiste d'économie de l'éducation, en particulier dans le domaine de la petite enfance.

La compréhension que les parents ont du processus du développement de l'enfant conditionne largement leur investissement éducatif et donc le développement du jeune enfant. À partir d'exemples tirés de travaux menés dans plusieurs pays et particulièrement en Inde, Orazio Attanasio a montré comment la recherche permet de proposer des interventions innovantes, en mesurant les erreurs de perception des parents et en les corrigeant au cours d'interactions en groupes d'enfants et de parents.



Colloque international de recherche « Petite enfance et mobilité sociale »



Pendant trois demi-journées, ce colloque international a permis de faire le point des recherches récentes sur la petite enfance en économie de l'éducation. Sur invitation et sur appel à contributions, il a rassemblé, autour des économistes et doctorants de la chaire, une quinzaine de chercheurs venus des grandes universités européennes et américaines (Harvard,

Yale, University College London, etc.). Cet événement a permis de confronter les résultats de recherches appliquées dans des contextes extrêmement variés – Europe occidentale, États-Unis, Bulgarie, Chine, Vietnam, Ghana, Équateur – et d'en tirer des leçons pour les politiques éducatives. Plusieurs thèmes ont ainsi été abordés : accès aux modes de garde et inégalités sociales, qualité de l'encadrement professionnel de la petite enfance, parentalité, crèches et établissement préscolaires, implication des communautés dans les programmes et interactions sociales.

Plusieurs études étrangères offrent des pistes de réflexion et d'action en France. Ainsi, l'étude d'un programme britannique de visites à domicile par des infirmières auprès de mères adolescentes montre que les effets sur le développement de l'enfant varient très fortement d'une infirmière à l'autre : des écarts qui posent la question du recrutement, de la formation et de l'accompagnement des professionnels de la petite enfance intervenant auprès des familles. Autre exemple : une expérimentation randomisée menée en Allemagne suggère qu'il est possible d'augmenter considérablement les candidatures des familles défavorisées pour des places en crèche, en informant les parents via une courte vidéo et en leur offrant une assistance dans le processus administratif d'inscription.

Atelier jeunes chercheurs en économie de l'éducation (1^{er} juin 2022)

Lorsqu'on est doctorant, il est crucial de disposer d'un forum pour présenter ses recherches suffisamment tôt aux chercheurs et aux doctorants de son champ de recherche. Pour répondre à cet objectif, les doctorants de la chaire ont organisé une journée d'atelier ayant permis à douze doctorants et post-doctorants d'avoir des retours sur leurs premiers résultats auprès d'un auditoire d'une trentaine de chercheurs et doctorants.

Au cours d'une première session portant sur les mécanismes expliquant les inégalités éducatives selon le genre et le milieu social, deux doctorantes ont pu présenter leurs travaux en cours. Ils portaient sur l'effet de la compétition accentuée dans les classes préparatoires scientifiques « étoiles » (comparées aux classes « non-étoiles ») sur les différences de succès entre femmes et hommes aux concours. Les femmes bénéficient moins des classes « étoiles » que les hommes, tendant à confirmer les résultats de la littérature expérimentale sur la moindre performance des femmes dans des milieux plus compétitifs. Autant que le concours et ses biais, c'est l'organisation de sa préparation qu'il faut interroger.

Une autre session a porté sur la ségrégation scolaire au collège : dans quelle mesure est-elle, via la carte scolaire, le reflet mécanique de la ségrégation résidentielle ? Deux études complémentaires ont démontré comment les stratégies d'évitement scolaire des familles plus aisées et les redécoupages successifs de la carte scolaire ont tendu à amplifier les effets de la ségrégation résidentielle. Il est possible d'aller en sens contraire : l'existence de collèges géographiquement proches dont la composition sociale est très contrastée ouvre des pistes intéressantes pour les politiques publiques, comme les secteurs multi-collèges déjà expérimentés à Paris.

Une troisième session a porté sur l'amélioration des apprentissages, avec des études portant sur l'impact des pratiques pédagogiques et de l'accès à l'internet haut débit.

Enfin, la dernière session a porté sur l'accès aux études supérieures et en particulier, le rôle joué par l'information dans les inégalités d'accès selon le genre et le milieu social.



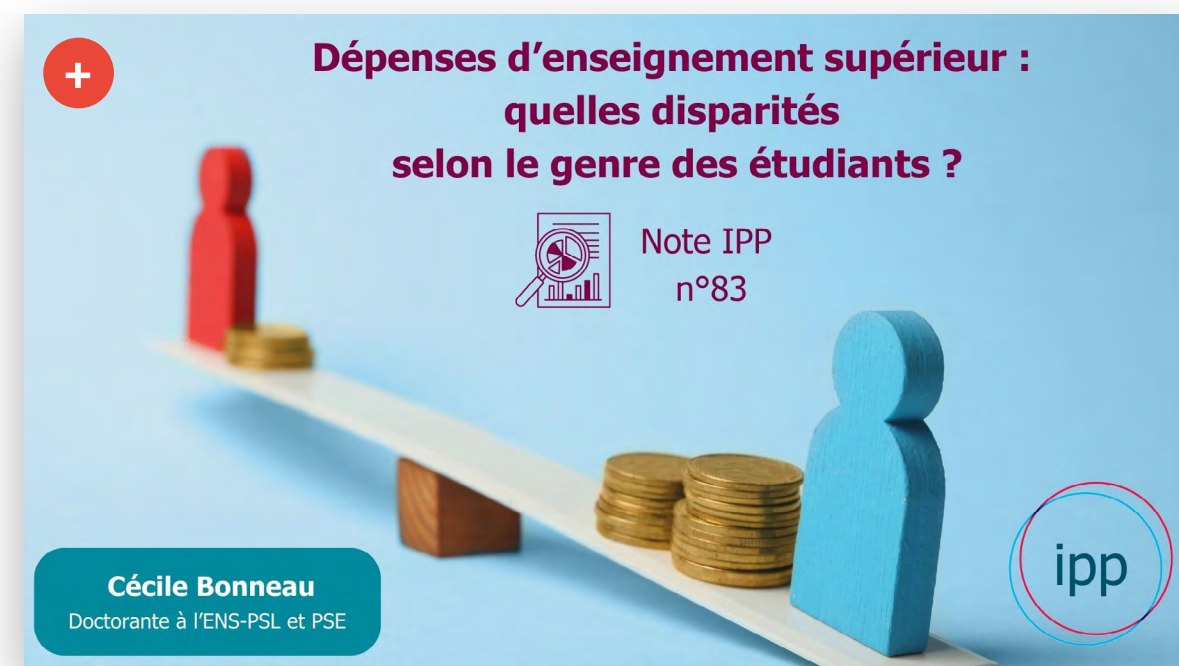
Les chercheurs de la chaire sont investis dans les travaux de politique économique et dans la communication de leurs recherches en direction d'un public large, à travers la publication de notes de l'Institut des politiques publiques, d'ouvrages de synthèse, de participation à des événements grand public comme les Journées de l'Économie à Lyon et par leurs interventions dans la presse écrite et audiovisuelle.

Note de l'Institut des politiques publiques (IPP)

Dépenses d'enseignement supérieur : quelles disparités selon le genre des étudiants ?

Auteur : Cécile Bonneau

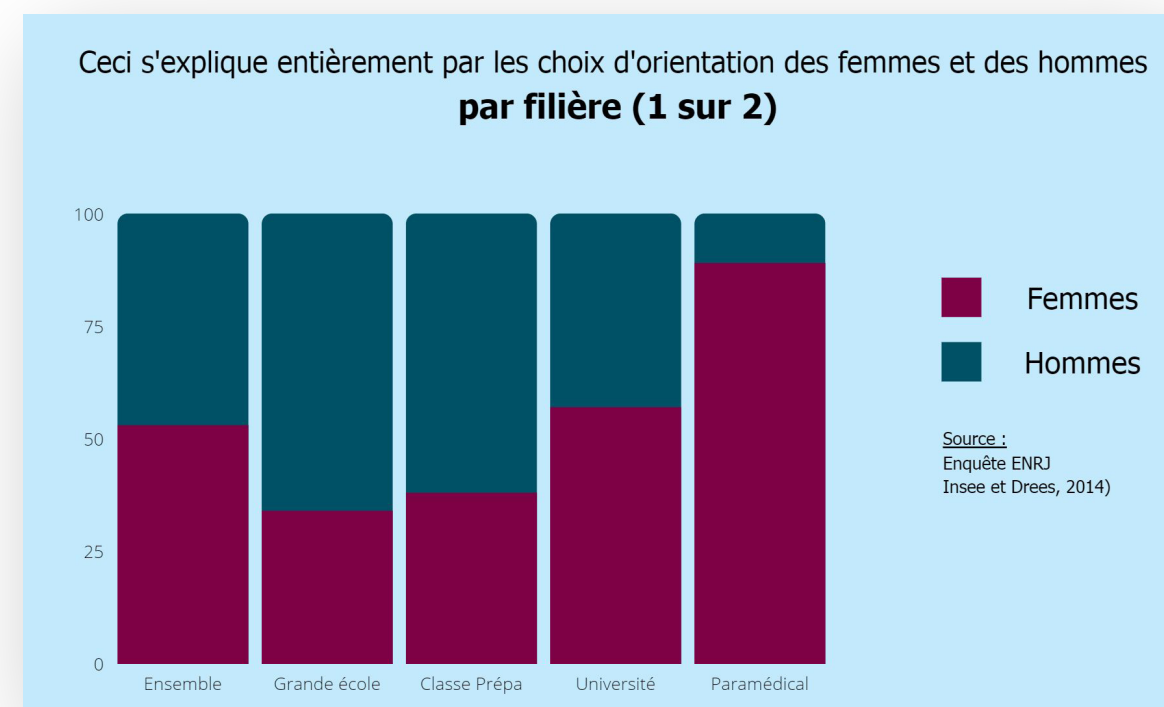
Note IPP n°83, octobre 2022



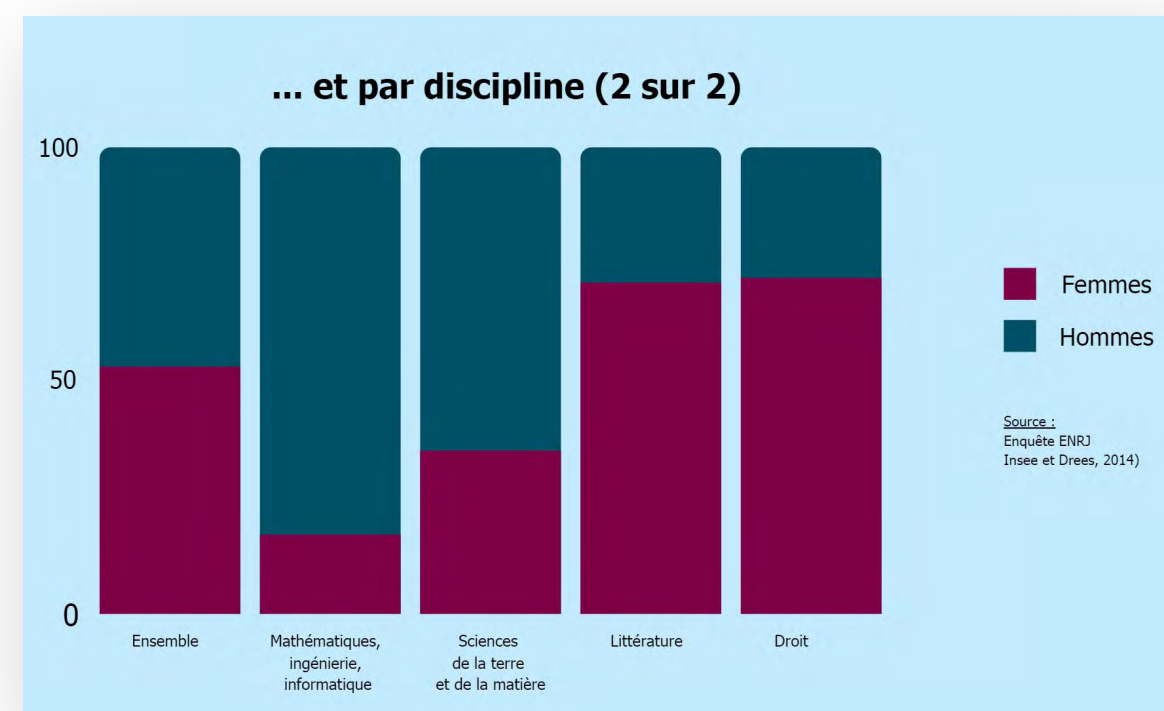
Cette note documente les disparités de dépenses d'enseignement supérieur selon le genre grâce à de nouvelles données sur le coût des formations de l'enseignement supérieur en France, associées à une enquête sur les ressources et conditions de vie des jeunes adultes.

L'étude montre que les dépenses d'enseignement supérieur consacrées aux étudiantes sont inférieures de 18 % à celles allouées à leurs homologues masculins. Ces disparités ne s'expliquent pas par des durées d'études différentes mais par des choix d'orientation différenciés en termes de filières et de spécialités disciplinaires.

Alors que 57 % des inscrits à l'université sont des femmes, elles ne sont que 34 % dans les grandes écoles et 38 % dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les instituts universitaires de technologie (IUT).



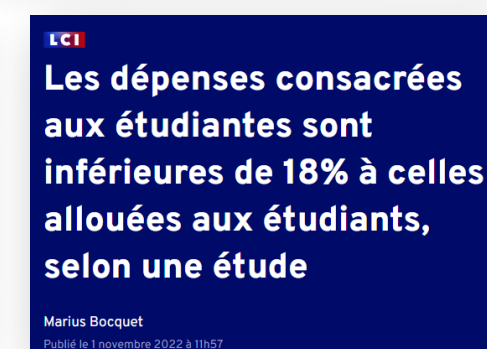
Les femmes sont également surreprésentées en littérature, arts et langues, en sciences sociales et en droit où elles représentent plus des deux tiers des effectifs (entre 67 % et 72 %) et, dans une moindre mesure, en études de médecine où elles représentent 56 % des effectifs. À l'inverse, les femmes sont sous-représentées en mathématiques, ingénierie et informatique (17 % des effectifs) et en sciences de la matière, de la terre et de l'univers (35 % des effectifs).



Ces écarts concernent non seulement les dépenses publiques d'enseignement supérieur, mais également les dépenses privées (via les frais d'inscription payés par les parents).

Les étudiants bénéficient d'un surcroît de dépenses publiques de 17 % par rapport aux étudiantes, soit un montant de 3 600 euros qui correspond approximativement au coût moyen d'une année d'études en licence. Ils bénéficient par ailleurs de 28 % de dépenses privées supplémentaires via les frais d'inscription payés par leurs parents, qui s'élèvent en moyenne, sur l'ensemble du parcours d'études, à 3 600 euros pour les étudiants contre 2 600 euros pour les étudiantes.

Revue de presse - notes IPP



Ouvrage / Comment ça matche

Contribution de Julien Grenet à l'ouvrage collectif « Comment ça matche : Une sociologie de l'appariement » sous la direction de Melchior Simioni et Philippe Steiner, publié aux Presses de Sciences Po.

En s'appuyant sur des exemples connus ou moins connus (Parcoursup, attribution de logements sociaux, dons croisés de reins, etc.), sociologues, économistes et politistes investiguent l'appariement, cette nouvelle manière d'organiser nos trajectoires individuelles afin de mettre en évidence ses implications politiques et sociales majeures.

Aussi vieux que les sociétés humaines, les appariements entre deux individus ou entre une ressource et un individu ont récemment pris un tour radicalement nouveau : un nombre toujours plus grand d'entre eux sont confiés à des dispositifs (en général des plateformes), au sein desquels une technologie (en général un algorithme) effectue, à l'aide d'informations et de préférences personnelles, de longues séries de tris dans l'idée de créer le match optimal.

Évènement / Participation aux Journées de l'Économie

Les Journées de l'Économie (Jéco), organisées par la Fondation pour l'université de Lyon, proposent des clés pour mieux comprendre les grands enjeux économiques contemporains.

Cet évènement réunit des intervenants de haut niveau sur trois journées consécutives.

En novembre 2022, Julien Grenet est intervenu lors d'une conférence intitulée « Équité scolaire, un idéal lointain ? » aux côtés d'Éric Charbonnier, analyste à la division des indicateurs et des analyses au sein de la direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE, de Claire Mazon, directrice académique des services de l'Éducation nationale chargée des lycées et de la liaison avec l'enseignement supérieur de l'académie de Paris et de Camille Terrier, professeure à la Queen Mary University of London.

Gabrielle Fack est également intervenue lors de la session « mieux investir dans l'enseignement supérieur », ainsi que Manon Garrouste lors de la session « mieux former les jeunes enfants ».



PUBLICATIONS ACADÉMIQUES

En 2022, les chercheurs de la chaire ont publié de nombreux travaux, sous la forme d'articles dans des revues à comité de lecture, de documents de travail et de rapports d'évaluation. La sélection ci-dessous offre un aperçu des travaux de recherche réalisés au cours de l'année. Parmi les thèmes couverts : les algorithmes d'affectation des élèves et des enseignants, les choix d'orientation dans l'enseignement supérieur, les inégalités filles-garçons, l'autocensure, les politiques d'éducation prioritaire ou encore l'évaluation des enseignants.

Revue à comité de lecture

La publication dans des revues à comité de lecture est la colonne vertébrale qui assure la validation collective des articles de recherche grâce à l'évaluation par les pairs. Les articles des chercheurs de la chaire ont été publiés dans les meilleures revues internationales en économie.

Bonneau C., Charousset P., Grenet J., Thebault G., « Grandes écoles : des politiques d'« ouverture sociale » en échec », *Éducation et Formations*, n° 103, p. 156-174, 2022.

Breda T., Grenet J., Monnet M., Van Effenterre C., “How effective are female role models in steering girls towards stem? evidence from french high schools”, *The Economic Journal*, à paraître.

Briole S., Maurin E., “There's always room for improvement: the persistent benefits of a large-scale teacher evaluation system”, *Journal of Human Resources*, à paraître.

Combe J., Tercieux O., Terrier C., “The design of teacher assignment: theory and evidence”, *The Review of Economic Studies*, vol. 89(6), p. 3154-3222, 2022.

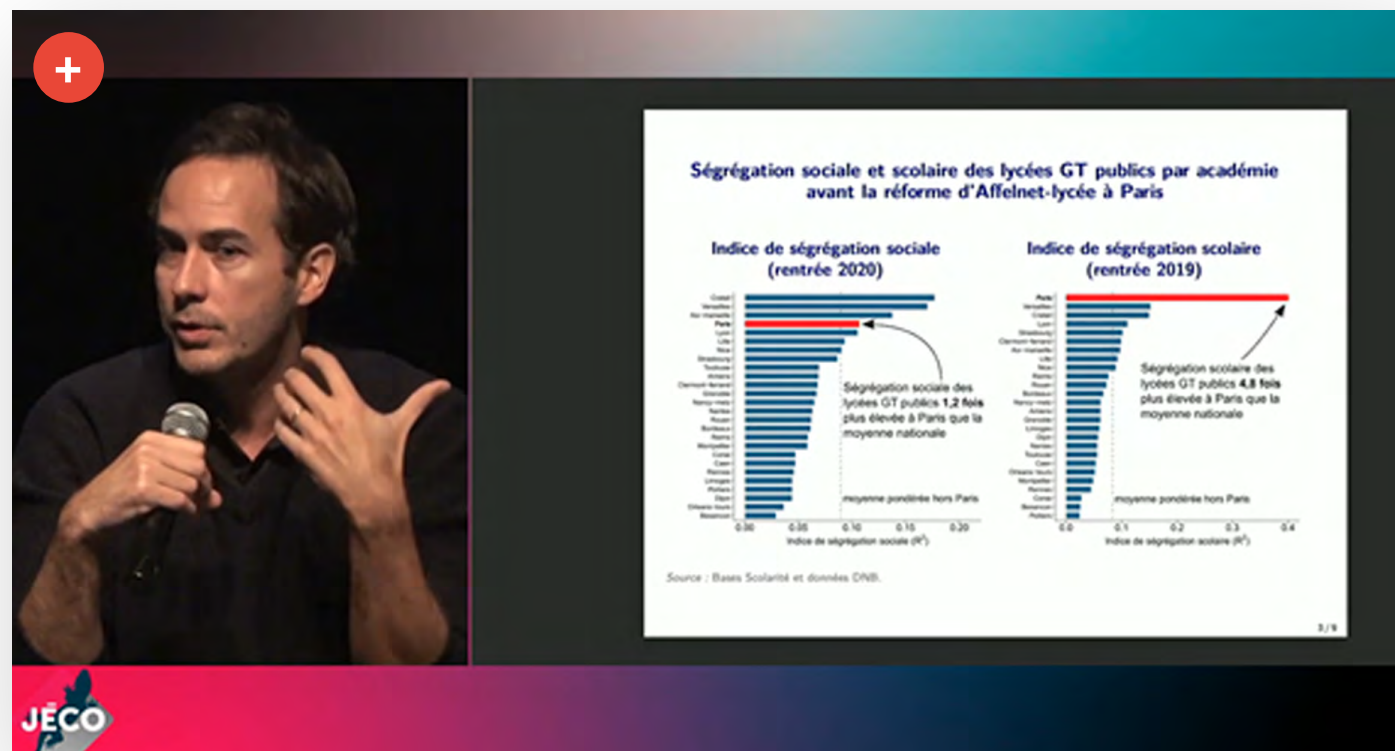
Grenet, J., He Y., Kübler D., “Preference discovery in university admissions: the case for dynamic multi-offer mechanisms”, *Journal of Political Economy*, vol. 130 (6), p. 1427-1476, 2022.

Gurgand M., Mélonio T., Lorenceau A., “Student loans: credit constraints and higher education in South Africa”, *Journal of Development Economics*, à paraître.

Guyon N., Huillery E., “Biased aspirations and social inequality at school: evidence from french teenagers”, *The Economic Journal*, vol. 131 (634), p. 745-796, 2021.

Maurin E., Goux D., « David Card, prix Nobel 2021 : la révolution design-based », *Revue d'Économie Politique*, à paraître.

Napp C., Breda T., “The stereotype that girls lack talent: a worldwide investigation”, *Science Advances*, vol. 8 (10), 2022.



Documents de travail

Avant d’être publiées dans des revues à comité de lecture (processus qui peut s’étendre sur plusieurs années), les recherches des membres de la chaire sont diffusées sous la forme de documents de travail pour en augmenter la visibilité et stimuler les critiques constructives dans le cadre de séminaires, de workshops et de conférences.

Bonneau C., Grobon S., “Unequal access to higher education based on parental income: evidence from France”, WID. world working paper n° 2022/01, 2022.

Briole S., Gurgand M., Maurin E., McNally S., Ruiz-Valenzuela J., Santin D., “The making of civic virtues: a school-based experiment in three countries”, IZA Discussion Papers 15141, Institute of Labor Economics (IZA), 2022.

Che, Y.-K., Hahm D. W., Kim J., Kim S. J., Tercieux O., “Prestige seeking in college application and major choice”, document de travail, 2022.

Combe, J., Dur U., Tercieux O., Terrier C., Ünver M.U., “Market design for distributional objectives in (re)assignment: an application to improve the distribution of teachers in schools”, Boston College working papers in Economics, 2022.

Estrada R., Gignoux J., Hatrick A., “Learning about opportunity: spillovers of elite school admissions in Peru”, Research Department working papers 1708, CAF Development Bank Of Latin America, 2021.

Garrouste M., Lafourcade M., “Place-based policies: opportunity for deprived schools or zone-and-shame effect?”, PSE Working Paper n° 2022-42, 2022.

Landaud F., Maurin E., “Tracking when ranking matters”, IZA Discussion Paper 15157, Institute of Labor Economics (IZA), 2022.

Landaud F., Maurin E., Willén A., Willage B., “Getting lucky: the long-term consequences of exam luck”, CESifo working paper 9570, 2022.

Rapports et chapitres d’ouvrages

Bechichi N., Grenet J., Thebault G., « D’Admission Post-Bac à Parcoursup : quels effets sur la répartition des néo-bacheliers dans les formations d’enseignement supérieur ? » in *France, portrait social* - édition 2021, collection « Insee Références », Paris, p. 105-121, 2021.

Fack G., Huillery E., « Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace », *Note du Conseil d’analyse économique*, 68, Décembre 2021.

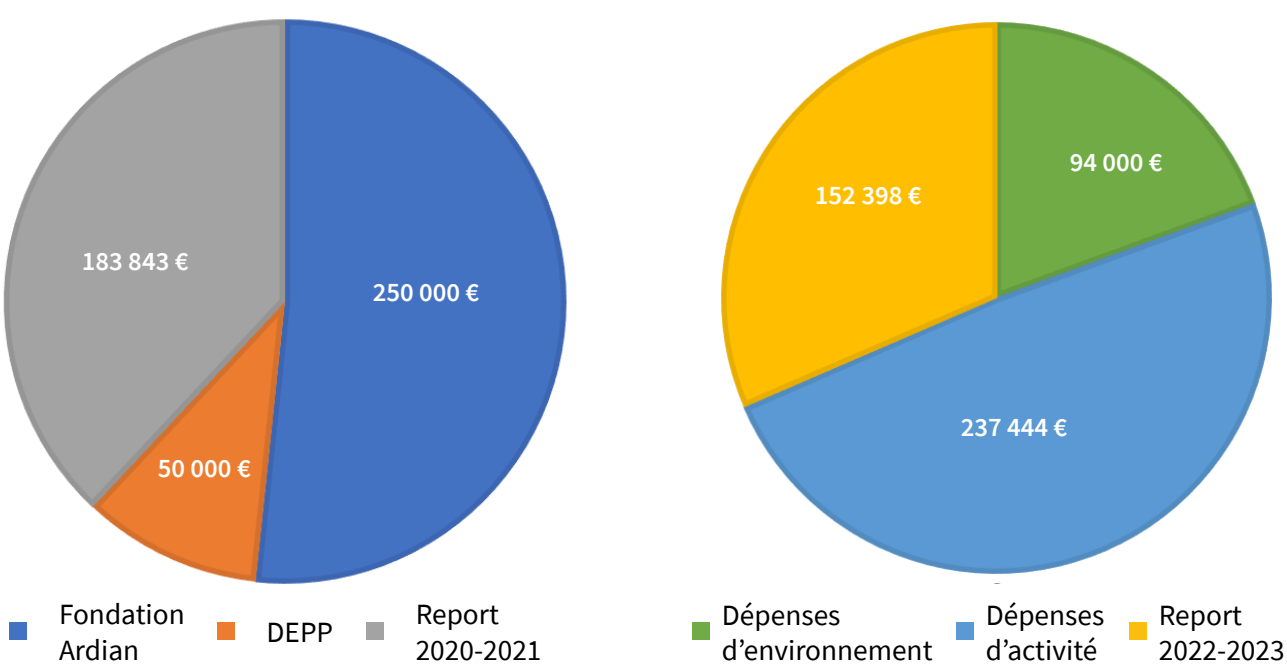
Grenet J., « Les algorithmes d’affectation dans le système éducatif français », in Melchior Simioni et Philippe Steiner (eds), *Comment ça matche : Une sociologie de l’appariement*, chap. 1, Presses de Sciences Po, collection « Gouvernances », Paris, p. 21-59, 2022.

Grenet J., « La transparence et l’obstacle. Principes et enjeux des algorithmes de l’appariement scolaire » in Melchior Simioni et Philippe Steiner (eds), *Comment ça matche : Une sociologie de l’appariement*, chap. 3, Presses de Sciences Po, collection « Gouvernances », Paris, p. 101-138, 2022.



En 2022, la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale a bénéficié de 483 843 euros de financements. Les contributions des partenaires ont été respectivement de 250 000 euros pour la Fondation Ardian et de 50 000 euros pour la DEPP, auxquelles s’ajoute un report de 183 843 euros à l’issue de l’exercice budgétaire 2020-2021.

Au terme de la deuxième année de la chaire, les dépenses se sont élevées à 183 843 euros, avec un report de 152 398 euros sur l’exercice budgétaire 2022-2023.



Financements

Dépenses



CHAIRE POLITIQUES ÉDUCATIVES ET MOBILITÉ SOCIALE

Paris School of Economics
48 Boulevard Jourdan
75014 Paris
www.parisschoolofeconomics.eu

Rédaction :

Luc Behaghel, Antoine Beillevaire,
Thibaut DERNONCOURT & Julien Grenet

Conception graphique :

Samuel Chich & Caroline Galliano

Parution :

Mars 2023